



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L' AISNE

PRÉFECTURE

Cabinet du Préfet – Service des Sécurités
Pôle représentation de l'État

Affaire suivie par : M. DUVIGNAUD
Tél. : 03.23.21.82.14

Mél. : pref-representation-etat@aisne.gouv.fr

LAON, le 18 AVR. 2019

Le Préfet de l'Aisne

à

Mesdames et Messieurs les Maires
des communes du département

*en communication à Mesdames et Monsieur les Sous-Préfets,
Mesdames et Messieurs les chefs des services déconcentrés
et à Madame le Directeur départemental
de l'Office national des anciens combattants et victimes de
guerre*

n° 07 / 2019

Objet : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

J'ai l'honneur de vous informer que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales le dimanche 28 avril 2019, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Nicolas BASSELIER